

BUSINESS MOBILE

Récapitulatif contractuel

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE (1). Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services

Téléphonie vocale mobile, accès à l'internet mobile

	Business Mobile Essential	Business Mobile Smart	Business Mobile Comfort	Business Mobile Maxi	Business Mobile International
Minutes d'appels (Belgique et UE)	120 Appels illimités vers lignes fixes et entre collègues (2)	Illimitées	Illimitées	Illimitées	Illimitées
SMS (Belgique et UE)	illimités	Illimités	Illimités	Illimités	Illimités
Data (Belgique et UE)	5 GB	40 GB	100 GB	250 GB (1)	300 GB
Roaming hors UE et international					1 GB + 600 min + 600 SMS vers l'UE ou dans/vers la Suisse, USA et Canada

Belgique et UE : hors appels/sms vers numéros spéciaux ou surtaxés, hors appels/SMS internationaux depuis la Belgique vers l'étranger, hors MMS.

UE = pays de l'Union européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège et Royaume-Uni.

(1) Business Mobile Maxi : 250 GB/mois à vitesse maximale en 4G et 5G en Belgique et dans l'UE. Au-delà, surf à vitesse réduite (maximum 512 Kbps), sans frais supplémentaires.

(2) Appels illimités vers les autres Business Mobile sur le même compte clients.

Débits du service internet et voies de recours

Accès à l'internet mobile*		Vitesse maximale estimée**		Vitesse maximale optimale***	
		2G	4G	5G	
Download	Business Mobile Essential	200 Kbps	220 Mbps	N/A	
	Business Mobile Smart			250 Mbps	250 Mbps
	Business Mobile Comfort			420 Mbps	500 Mbps
	Business Mobile Maxi			420 Mbps	1 Gbps
	Business Mobile International			420 Mbps	1 Gbps
Upload		100 Kbps	60 Mbps	88 Mbps	150 Mbps

(1) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)

*Moyennant terminal et plan tarifaire compatibles.

**La "vitesse maximale estimée" est la vitesse maximale que les utilisateurs peuvent espérer atteindre à différents endroits de la zone de couverture dans des conditions réalistes. Cette valeur maximale résulte de mesures effectuées sur l'ensemble du territoire national et pourrait varier en fonction du plan tarifaire compatible sélectionné, des performances du terminal et de votre localisation pendant l'utilisation du service. La 5G étant en cours de déploiement, l'estimation de la vitesse est basée sur des données limitées.

***La "vitesse maximale optimale" est la vitesse maximale pouvant être atteinte dans des conditions optimales et peut varier en fonction du plan tarifaire compatible sélectionné, des performances de l'appareil et de votre localisation pendant l'utilisation du service.

Prix

Abonnement mensuel (HTVA) :

	Business Mobile Essential	Business Mobile Smart	Business Mobile Comfort	Business Mobile Maxi	Business Mobile International
1 abonnement	€ 14	€ 23	€ 33	€ 40	€ 55
Dès 2 abonnements	€ 14	€ 22	€ 32	€ 39	€ 54

Avantage multi-mobile de - € 1/mois (à partir de Business Mobile Smart) avec plusieurs abonnements Business Mobile sur le même compte client.

Tarifs roaming hors UE et internationaux : [Tarifs roaming et internationaux](http://www.proximus.be/tarifs) (www.proximus.be/tarifs).

Tarifs applicables à votre sélection de produits et services:

Produit	Nombre	Action	TVA	Prix hors TVA	Type de prix
.....
.....
Téléphonie					
Mobile Voice :		Ajouté			
- Business Mobile Smart		Ajouté		€ 23,00	Mensuel
- Numéro mobile		Ajouté			
- Free Group Calls		Ajouté			
- DataPhone (3,5 GB)		Ajouté		€ 28,93	Mensuel
- iPhone 16 128GB Black		Ajouté		€ 81,69	Frais unique
- Cotisation Recupel 6.1		Ajouté		€ 0,12	Frais unique
- Carte SIM		Ajouté			
.....
.....
Autres					
Avantage Multi Mobile*		Ajouté			

Options compatibles

- [Options Mobiles](http://www.proximus.be/bizzroaming) (www.proximus.be/bizzroaming)

Option offre conjointe (prix en € hors TVA) incluant outre l'abonnement mobile :

- **un équipement** : smartphone au choix parmi les modèles actuellement disponibles en offre conjointe (voir [Les meilleurs smartphones pour votre entreprise](http://www.proximus.be/smartphones)) (www.proximus.be/smartphones) : coût unique d'acquisition, payable à la conclusion du contrat et variable selon le modèle de smartphone et selon l'option obligatoire (Special Deal ou DataPhone).
- **une option obligatoire** selon compatibilité avec l'abonnement mobile et le modèle de smartphone concernés :

(1) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)

- o Special Deal : réduction du coût unique d'acquisition du smartphone (€0/mois).
- o DataPhone : volume data mobile supplémentaire (Belgique et UE).
 - DataPhone 500 MB à € 4,13/mois
 - DataPhone 1 GB à € 8,26/mois
 - DataPhone 1,5 GB à € 12,40/mois
 - DataPhone 2 GB à € 16,53/mois
 - DataPhone 2,5 GB à € 20,66/mois
 - DataPhone 3,5 GB à € 28,93/mois**
- **un tableau d'amortissement** qui reprend la valeur résiduelle de l'équipement jusqu'à l'expiration du contrat est joint au contrat.

Durée, renouvellement et résiliation

Durée indéterminée pour l'abonnement au service.

Durée déterminée de 24 mois pour tout équipement faisant partie d'une offre conjointe et pour l'option Special Deal ou DataPhone.

Résiliation par écrit, à tout moment en payant uniquement la valeur résiduelle de l'équipement faisant partie de l'offre conjointe et ce, quelle que soit la cause de la résiliation, conformément au tableau d'amortissement.

Caractéristiques à l'intention des utilisateurs finaux handicapés

Informations détaillées sur les solutions adaptées : www.proximus.be/handicap.

Autres informations utiles

Prix et description sous réserve d'erreurs, de promotions éventuellement applicables et de modifications ultérieures. Seuls les prix en vigueur au moment de la souscription au service, produit ou à l'option ont valeur contractuelle.

En soumettant sa commande, le client accepte les conditions générales et particulières ainsi que les autres informations précontractuelles disponibles via www.proximus.be/mentionslegales.

(1) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)